

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 9 avril 2018, ajournée au 23 avril 2018, au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Audrey Desrochers
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Claude Laporte

Est absent :
Daniel Leblanc

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2018-2304-160

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2018-2304-161

DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Le conseiller Claude Laporte dénonce son intérêt dans la question de l'embauche d'une coordonnatrice à temps partiel pour la CAJOL. Étant absent lors de l'adoption de la résolution 2018-0904-146 du 9 avril 2018, il confirme ne pas avoir pris part aux discussions et ne pas avoir participé au vote qui en a résulté.

2018-2304-162

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes des lot 1 et lot 2 du 20 avril 2018, pour lesquelles les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, d'une somme de 32 397,67 \$ et payés tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 3 et lot 4 du 20 avril 2018, d'une somme de 226 399,60 \$, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2018-2304-163

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de demande verbale à la personne présente dans la salle.

2018-2304-164

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2018

ATTENDU les dispositions de l'article 3 du règlement de contrôle et suivi budgétaire (2007-136) ;

ATTENDU le dépôt d'un tableau détaillant les transferts budgétaires 2018 requis pour respecter les dispositions du règlement 2007-136 ;

ATTENDU QUE les autres dépenses présentant des variations inférieures à 1 000 \$ ne nécessitent pas de transferts budgétaires, puisque des

revenus équivalents aux dépassements budgétaires ont été constatés aux livres de la Municipalité ;

ATTENDU QUE le Centre de valorisation de Crabtree est à l'arrêt probablement pour l'année et que le revenu prévu au poste 01-279-20-000, sera seulement de 2 901,01 \$ en 2018 ;

ATTENDU QUE la ristourne de la MMQ au terme de l'exercice financier 2017 a été de 6 718 \$ moins élevée au poste 01-279-10-001 ;

ATTENDU QUE la vente des terrains est supérieure aux revenus prévus au poste 01-271-10-001, en 2018 ;

ATTENDU QUE les frais juridiques dans un dossier en litige dont le défendeur a décidé d'interjeter appel contre la Municipalité dépasseront les crédits disponibles au poste 02-190-00-412-00 de plus de 19 626,12 \$;

ATTENDU QUE la contribution à l'office municipal d'habitation pour 2017 payable en 2018 au poste 02-520-00-963-00 excédera de 1 635\$ le montant prévu.

ATTENDU QUE la dépense prévue pour le sentier de la 4^e Avenue entre la 21^e Rue et l'embranchement vers le rond-point de la 5^e Avenue de 25 000 \$ inclus dans le poste 03-310-10-000-00, ne sera pas effectuée en 2018 ;

ATTENDU les orientations privilégiées par le conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser les transferts budgétaires détaillés au tableau ci-dessous et de mandater la technicienne-comptable à en faire l'inscription aux livres de la Municipalité.

	# GL	POSTE DE DÉPENSES	Budget 2018	Transfert	Budget 2018 après transferts
De	03-310-10-000-00	Transfert à l'état activité d'investissement	48 324,00	25 000,00	23 324,00
Vers	02-520-00-963-00	Contribution à un O.M.H.	5 800,00	1 635,00	7 435,00
Vers	02-190-00-412-00	Services juridiques	30 000,00	23 365,00	53 365,00
De	01-279-10-003	Remboursement centre de valorisation de Crabtree	20 000,00	17 000,00	3 000,00
De	01-279-10-001	Ristourne MMQ	13 000,00	6 718,00	6 282,00
Vers	01-271-10-001	Gain (perte)/disposition d'actifs	150 000,00	23 718,00	173 718,00
		TOTAL DES TRANSFERTS		48 718,00	

ADOPTÉ

2018-2304-165

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR PHOTOCOPIEUR

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le contrat de location du photocopieur couleur.

2018-2304-166

OMNIUM DE GOLF DES MAIRES DE LA MRC MONTCALM

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat de billets de golf pour le 29^e omnium de golf des maires, sous la présidence de la mairesse de Sainte-Marie-Salomé, qui aura lieu le vendredi 24 août, à Saint-Liguori pour la somme totale de 380 \$;

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-110-00-310-00.

ADOPTÉ

2018-2304-167

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE D'OFFRE DE SERVICE DE DESJARDINS ENTREPRISES

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente d'offre de service pour les services financiers liés aux transactions courantes de la Municipalité.

ADOPTÉ

2018-2304-168

GALA DES EXCELSIORS

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter deux (2) billets pour la somme de 360 \$ (incluant les taxes), pour le Gala des Excelsiors, qui aura lieu le vendredi 27 avril 2018, au Centre St-Jean-Bosco.

ADOPTÉ

2018-2304-169

RÉSERVATION DE LA CHAMBRE POUR LE CONGRÈS DE LA FQM

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à réserver 4 chambres pour le congrès de la FQM qui se tiendra du 20 au 22 septembre à Montréal.

ADOPTÉ

2018-2304-170

AUTORISATION DE NE PAS CONSIDÉRER LES VARIATIONS DE DEUX DOLLARS ET MOINS POUR LA CORRECTION DES TAXES DE SECTEUR EN 2018

ATTENDU QUE des erreurs se sont produites en 2018 dans le calcul de la répartition des intérêts pour certains règlements d'emprunts affectant de ce fait la répartition des taxes de secteur ;

ATTENDU dans la majorité des cas on parle de montant de moins de 1 \$;

ATTENDU les frais de poste et les coûts administratifs pour corriger la situation ;

ATTENDU QU'il y a lieu de réduire les coûts en ignorant les différences de taxes de secteur de moins de 2\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser le directeur général à annuler les factures de moins de 2\$ pour corriger la taxation de secteur pour 2018 pour les règlements 2013-224 (cours d'eau Granger) et 2013-225 (cours d'eau Trait-Carré);

D'effectuer la taxation complémentaire nécessaire pour les taxes de secteur de plus de 2\$ pour les règlements d'emprunt en 2018.

ADOPTÉ

2018-2304-171

MANDAT POUR LE SCHELLEMENT DE FISSURES 2018

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de la compagnie *Permaroute inc.* du 6 avril 2018, préparée par Dominic Tilloy et Pascal Paré, concernant le scellement des fissures sur la chaussée, pour la somme de 5 500 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

2018-2304-172

SOUSSIONS — TRAVAUX D'ASPHALTE 2018

Le conseil prend connaissance du rapport des soumissions préparées par le directeur des services techniques, Christian Gravel, concernant la fourniture et la pose de pièces d'asphalte pour 2018.

Soumissionnaires	Coût incluant les taxes
Bellerose Asphalte Inc.	61 051,73 \$
Pavage J.D. Inc	66 007,15 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal accorde le mandat à Bellerose Asphalte Inc. pour la somme de 61 051,73 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

2018-2304-173

SOUSSIONS — TRAVAUX CHEMIN DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Le conseil prend connaissance du rapport des soumissions préparées par le directeur des services techniques Christian Gravel concernant le projet d'excavation et de rechargement du chemin de la Rivière-Rouge.

Soumissionnaires	Coût incluant les taxes
Les Excavations Michel Chartier Inc.	62 198,60 \$
Pavage J.D. Inc.	67 302,46 \$
Les Entreprises Généreux	68 068,88 \$
Sintra Inc.	80 439,39 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal accorde le mandat à Excavations Michel Chartier Inc. pour la somme de 62 198,60 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

2018-2304-174

SOUSSIONS — TRAVAUX SUR LA 6^E AVENUE ET LA 2^E AVENUE

Le conseil prend connaissance du rapport des soumissions préparées par le directeur des services techniques Christian Gravel concernant les projets de fourniture et d'asphaltage sur pierre concassée, sur la 6^e Avenue et la 2^e Avenue.

Soumissionnaires	Coût incluant les taxes
Pavage J.D. Inc.	48 892,89 \$
Les Entreprises Généreux	50 026,59 \$
Sintra Inc.	56 344,65 \$
Pavage E. Perreault Inc.	72 687,40 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal accorde le mandat à Pavage J.D. Inc. pour la somme de 48 892,89 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

2018-2304-175

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE RAMPE POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE À L'HÔTEL DE VILLE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice de l'urbanisme, de la gestion des bâtiments et inspectrice municipale à procéder à un appel d'offres pour le contrat de construction d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à l'hôtel de ville.

Suite à l'ouverture des soumissions, le conseil attendra par la suite l'approbation du MAMOT avant d'accorder le contrat et déterminera par la même occasion la provenance des crédits.

ADOPTÉ

2018-2304-176

AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA NOUVELLE COORDONNATRICE DE LA COMMUNAUTÉ D'ACTION JEUNESSE DE LA MRC DE JOLIETTE (CAJOL).

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail de la nouvelle coordonnatrice de la CAJOL, Valérie Cécyre.

ADOPTÉ

2018-2304-177

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE BRIGADIER SCOLAIRE

ATTENDU le départ annoncé du brigadier scolaire actuel ;

ATTENDU le besoin d'un brigadier scolaire pour gérer le trafic et le passage des écoliers au carrefour principal de la municipalité sur les heures de transport scolaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel de candidatures pour un poste de brigadier scolaire à 10 heures par semaine durant l'année scolaire ;

ADOPTÉ

2018-2304-178

AJOUT À LA GÉNÉRATRICE DU CENTRE ADMINISTRATIF

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat et l'installation d'un réseau de communication avec la génératrice tel que présenté dans l'offre de CUMMINS CANADA ULC du 18 avril 2018 pour la somme estimée 4 256,15 \$ avant taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés au règlement d'emprunt 2017-301 et que la dépense soit affectée au poste 22-130-00-731.

ADOPTÉ

2018-2304-179

TRAVAUX DE TOITURE À LA CASERNE CLAUDE-MIGUÉ

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les travaux de réfection de la toiture de la caserne

de pompiers tel que décrit dans la soumission de *Les Entreprises de peinture Éric Champagne*, no : 2626, du 16 avril 2018 pour la somme totale de 13 300 \$ excluant les taxes ;

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-220-00-522-00.

ADOPTÉ

2018-2304-180

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT RÉGISSANT LA POSE D'UN COMPTEUR D'EAU ET FIXANT LES MODALITÉS POUR IMPOSER UNE TARIFICATION POUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE CRABTREE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2011-195.

Jean Brousseau donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement régissant la pose d'un compteur d'eau et fixant les modalités pour imposer une tarification pour la consommation d'eau potable sur l'ensemble du territoire de Crabtree et abrogeant le règlement 2011-195.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

2018-2304-181

MODIFICATION TEMPORAIRE DE L'ARTICLE 3.0 DU PROTOCOLE ENTRE LE CENTRE DE VALORISATION DE CRABTREE ET LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

ATTENDU QUE le *Centre de valorisation de Crabtree* ne traite plus d'eaux usées depuis le 23 octobre 2017 ;

ATTENDU QUE le *Centre de valorisation de Crabtree* a été acquis par l'entreprise EBI inc.;

ATTENDU QUE depuis près de 6 mois le Centre de valorisation n'est pas en activité;

ATTENDU QUE l'entreprise devait faire des versements mensuels devant atteindre annuellement 20 000 \$ basés sur la consommation de 2017;

ATTENDU QU'à la fin de 2018 la Municipalité devrait remettre une somme équivalente si l'entreprise continuait d'être à l'arrêt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers :

DE suspendre pour 2018 l'application de l'article 3.0 du protocole d'entente entre le *Centre valorisation de Crabtree* et la Municipalité de Crabtree visant à percevoir d'avance les montants dus;

DE percevoir immédiatement les sommes dues suite à l'ajustement de 2017 équivalent à 3 176,99 \$;

DE retourner les chèques reçus et non perçus concernant cette entente;

D'aviser le Centre de valorisation que s'il reprend ses opérations en cours d'année les montants mensuels tel que stipulé au début de l'année 2018 devront être versés à partir de la date de remise en activité.

ADOPTÉ

2018-2304-182

DEMANDE D'UN CONTENEUR À CARTON POUR LA PÉRIODE DES DÉMÉNAGEMENTS

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à faire une demande à la MRC de Joliette pour l'installation temporaire d'un conteneur de récupération de

carton pour la période du 20 juin au 20 juillet dans le stationnement de l'hôtel de ville.

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-452-10-951-00.

ADOPTÉ

2018-2304-183

TAUX DE LOCATION DE L'ARÉNA POUR LA SAISON 2018/2019

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers :

DE fixer les taux de location de l'aréna pour la saison 2018-2019 ainsi :

- **Tarif régulier** 245 \$ / heure
 - Lundi au mercredi de 16h00 à 22h00
 - Jeudi et vendredi de 16h00 à 24h00
 - Samedi et dimanche de 8h00 à 24h00
- **Tarif de jour et de fin de soirée** 190 \$ / heure
 - Lundi au vendredi de 8h00 à 16h00
 - Lundi au mercredi après 22h00
- **Tarif sport/ étude** 155 \$ / heure

Autres services

- Location d'une case 200 \$
- Bureau du hockey mineur Prêt gratuit
- Bureau du Club de patin Vir-O-Vent Prêt gratuit
- Mezzanine : Possibilité de deux prêts annuels si location de glace

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 50.

Mario Lasalle, président d'assemblée

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.